

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Direction générale de l'Aviation civile

Beauvais, le 21 juin 2017

Direction de la sécurité de l'Aviation civile

Monsieur le Directeur départemental
des territoires de l'Oise

Direction de la sécurité de l'Aviation civile Nord

Service de l'aménagement, de l'urbanisme
et de l'énergie

Délégation de l'Aviation civile de Picardie

Nos réf. 909/DRP/SLA

Vos réf. : votre courrier du 16 juin 2017

Affaire suivie par : Stéphane Lanfranchi

stephane.lanfranchi@aviation-civile.gouv.fr

Tél. : 03 44 11 49 04 - Fax : 03 44 11 49 08

Objet : Révision du PLU de la commune de Coye-la-Forêt.

En réponse à votre demande citée en référence, j'ai l'honneur de vous adresser, dans le tableau ci-joint, la liste des servitudes aéronautiques civiles associées au territoire de la commune concernée.

Je vous rappelle d'autre part l'existence de l'arrêté du 25 juillet 1990 *relatif aux installations dont l'établissement à l'extérieur des zones grevées de servitudes aéronautiques de dégagement est soumis à autorisation*.

En particulier, en dehors des agglomérations, toute installation de plus de 50 mètres de hauteur située à l'extérieur des zones grevées de servitudes aéronautiques de dégagement est soumise à une autorisation spéciale du ministre chargé de l'aviation civile et du ministre de la défense.

Enfin, il n'est pas nécessaire que les services de la délégation de l'Aviation civile de Picardie soient représentés aux réunions relatives au sujet cité en objet.

L'Inspecteur de Surveillance Aérodrome Hélistation



Stéphane LANFRANCHI

PJ : Tableau des servitudes



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
ET DE L'ÉNERGIE

Communes	DEP	PSA	PSR	PEB
COYE LA FORÊT	60	PSA 1.44.101A index A ROISSY Charles-de-Gaulle du 13/07/83	nil	nil

PSA: Plan de Servitudes des Aérodrômes
PSR: Plan de Servitudes Radioélectriques
PEB: Plan d'Exposition au Bruit